



Vie / Risque décès

# Assurances en cas de décès

## La protection financière pour vos proches

- Grâce aux assurances en cas de décès, vous protégez votre famille contre les conséquences financières que pourrait engendrer votre décès.

### Les assurances en cas de décès vous permettent:

- De couvrir votre conjoint ou partenaire;
- De garantir vos obligations financières (hypothèques et/ou frais de formation de vos enfants, par exemple);
- D'assurer la pérennité de votre entreprise.

### Les avantages des assurances en cas de décès:

- Maintien du niveau de vie de vos survivants
- Couverture de vos obligations financières
- Garantie de crédits
- Couverture élevée accessible avec des primes modestes
- Nombreuses assurances complémentaires disponibles pour adapter les assurances en cas de décès à vos besoins

# Une large palette de produits à choix

## ⇒ Assurance décès à capital constant\*

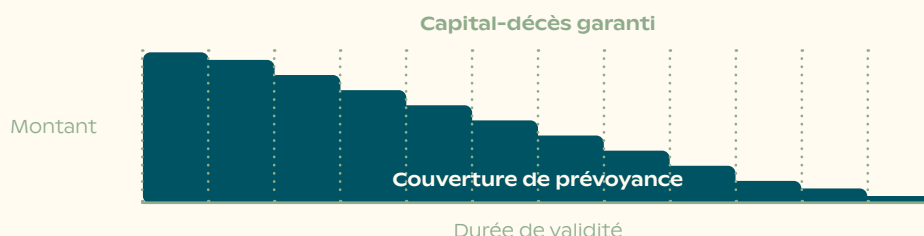
La somme d'assurance demeure constante sur toute la durée du contrat.



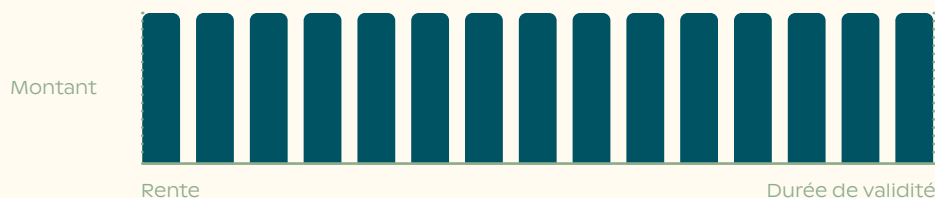
## ⇒ Assurance décès à capital décroissant\*

La somme d'assurance est diminuée chaque année d'un montant identique.

La prime est donc plus avantageuse que dans le cas de l'assurance décès avec capital constant.



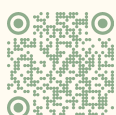
## ⇒ Rente pour les survivants prévue en lieu et place du capital



\*Possibilité de conclusion sur deux têtes également.

## Fiche technique

Assurance en cas de décès	Capital garanti versé au(x) bénéficiaire(s) désigné(s)
Dispositions particulières	Tarif privilégié pour non fumeur
Libération des primes	En cas d'incapacité de gain, après le délai d'attente convenu
Type de prévoyance	Liée (3a) ou libre (3b)



Scannez et découvrez notre structure juridique  
[www.groupemutuel.ch/structure](http://www.groupemutuel.ch/structure)

groupemutuel

Groupe Mutuel Holding SA  
Rue des Cèdres 5 - CH-1919 Martigny  
0848 803 999 / groupemutuel.ch

